

Travailleurs sans-papiers de Chronopost Alfortville

Vendredi 11 octobre : quatre mois de lutte

Avec eux, rassemblons-nous au Ministère du travail !

Présents nuit et jour devant l'agence Chronopost d'Alfortville **depuis le 11 juin**, des dizaines de travailleurs sans-papiers de Chronopost en grève, soutenus par de nombreux sans-papiers d'autres entreprises, se battent pour exiger leur régularisation.

Chronopost (filiale à 100% de La Poste, elle-même propriété de l'Etat), exploite ces travailleurs **en se cachant derrière un système de sous-traitance en cascade**, impliquant la société Derichebourg et des sociétés d'intérim comme Mission Intérim.

Ce duo La Poste-Derichebourg, profite des menaces qui pèsent sur les sans-papiers pour les exploiter sans vergogne : temps partiel imposé, embauche à 3 ou 4 heures du matin, refus de payer les heures sups., pas de droit aux pauses, menaces de renvoi en cas de maladie...

A ce jour, aucune de ces sociétés ne veut se reconnaître comme employeur de ces travailleurs, et leur donner les documents permettant leur régularisation. **De son côté, L'Etat, à travers les ministères de l'intérieur et du travail, affiche depuis le 11 juin une complicité permanente avec la Poste et ses sous-traitants !**

Les travailleurs sans papiers du piquet Chronopost Alfortville ont multiplié tout l'été les manifestations pour se faire entendre et exiger leur régularisation : devant Chronopost à Paris, à Mission Intérim à Corbeil, devant le siège national de Derichebourg, au Siège national de La Poste, à la Préfecture de Créteil...

Après 4 mois de lutte, les travailleurs sont toujours là, déterminés à obtenir satisfaction !

Le ministère du travail, maintes fois sollicité, y compris par de nombreux élu-e-s, fait preuve d'une inertie inacceptable depuis le début, allant jusqu'à s'effacer devant le ministère de l'intérieur !

Il doit enfin intervenir pour sanctionner le système de surexploitation mis en place par Chronopost et ses complices, et rétablir les travailleurs dans leurs droits !

- **La Poste et ses sous-traitants doivent reconnaître leurs responsabilités d'employeurs et donner les documents nécessaires à la régularisation !**
- **L'Etat doit les régulariser !**

Vendredi 11 Octobre à 16H

Rassemblement devant le Ministère du travail

(127 rue de Grenelle - Paris 7^e – M^o Varenne)

Pétition : <http://chnng.it/XWfPjQyNBB> Cagnotte : <https://www.lepotsolidaire.fr/pot/7g909is1>



06 29 82 52 96



01 44 62 12 00



01 43 77 06 42



09 87 53 87 56



Avec le soutien de

